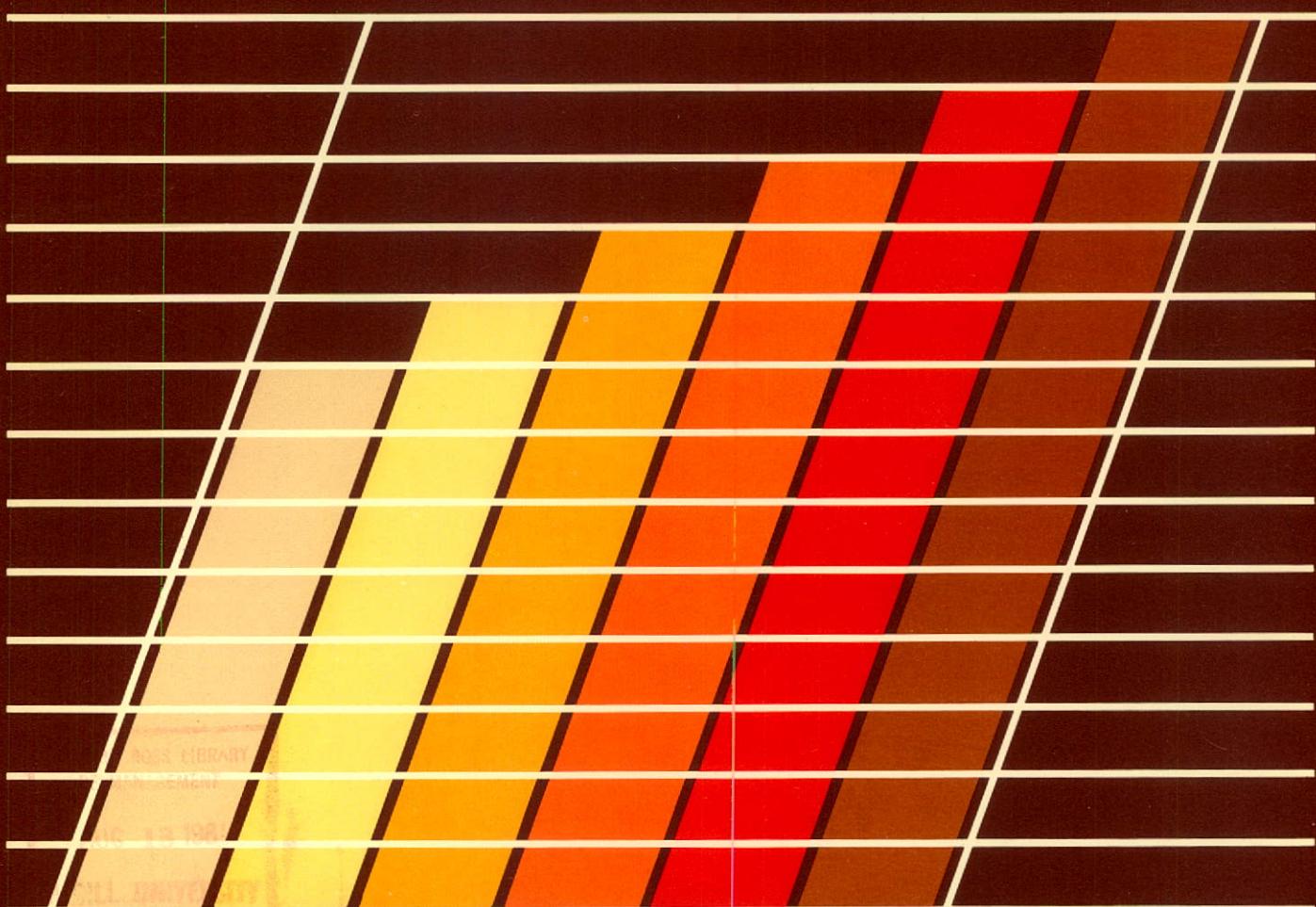


RAPPORT ANNUEL 1979

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



une institution du mouvement des caisses populaires desjardins

Soixante-dix-huitième rapport annuel

de La Sauvegarde Compagnie
d'assurance sur la vie pour
l'exercice financier terminé le
trente et un décembre mil neuf
cent soixante-dix-neuf

Le conseil d'administration

CLÉMENT GAUTHIER
président - Montréal
président du comité exécutif
représentant les actionnaires

CLAUDE DUCHARME, c.r.
président du conseil - Montréal
membre du comité exécutif
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

JEAN-MARIE OUELLET
1er vice-président - Sainte-Foy
membre du comité exécutif
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

GUY K. MANTHA
2e vice-président - Saint-Bruno
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

J. ROLAND BELLEMARE
Louiseville
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
représentant les actionnaires

ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface (Man.)
représentant les assurés

ARMAND PIETTE
Berthierville
président du comité de vérification
membre du comité de placements
représentant les assurés

FLORENT LALONDE
Welland (Ont.)
représentant les actionnaires

ÉMILE BERNARD
Tracy
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

RAYMOND GAGNÉ, notaire
Gaspé
représentant les actionnaires



FLORENT HÉBERT, c.r.i.
Sherbrooke
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

GABRIEL NOBERT
Laval
membre du comité de placements
représentant les assurés

FRANÇOIS GIGUÈRE
Saint-Joseph de Beauce
représentant les actionnaires

GÉRARD LE BLANC
Amos
représentant les actionnaires

EMMANUEL ROY
Saint-Fabien
représentant les assurés

JEAN-THOMAS PAYEUR
Québec
représentant les assurés

LOUIS-PHILIPPE POULIN
Montréal
représentant les assurés

Rapport de la direction aux actionnaires et assurés



L'accroissement continu des services rendus par La Sauvegarde à la population s'est poursuivi au cours de 1979. Les versements de rentes, les prestations de décès, d'invalidité et d'accident-maladie, les ristournes et autres attributions aux assurés et à leurs bénéficiaires le démontrent bien, tout comme, d'ailleurs, les souscriptions de nouvelles assurances individuelles et collectives et les montants toujours croissants qui nous sont confiés en vue de la constitution de rentes viagères ou d'étalement.

D'une progression des revenus et des opérations positives de placements, d'une expérience

favorable dans toutes nos lignes d'activités et de la surveillance étroite de nos frais administratifs, résultent des bénéfices avant impôts substantiellement accrus.

De telles réalisations ne peuvent provenir que de la convergence des efforts des membres du conseil d'administration, des cadres supérieurs, de tous les gestionnaires, professionnels, employés et représentants; nous voulons certes témoigner de leur compétence et de leur zèle dans la poursuite de nos objectifs et leur exprimer toute notre appréciation.

Au conseil d'administration

Nous avons été

heureux d'accueillir en 1979 deux nouveaux administrateurs représentant les assurés, soit Messieurs Louis-Philippe Poulin, Directeur général de la Coopérative fédérée de Québec et Jean-Thomas Payeur, Directeur de la Caisse populaire Saint-Esprit de Québec.

Aux comités du conseil déjà constitués, soit les comités exécutif, de placements et de vérification, s'est ajouté cette année, le comité des ressources humaines, confirmation de la priorité croissante accordée à la gestion du personnel et aux relations de travail dans l'entreprise.

Les cadres supérieurs

Le décès de Monsieur André Gariépy, survenu le 12 août 1979 après une très brève maladie, a été une surprise pour tous. Entré à La Sauvegarde le 2 mars 1964 comme Directeur du personnel et Secrétaire de la compagnie, il cumula ces deux importantes fonctions jusqu'en 1977 et conserva, par la suite, le poste de Secrétaire jusqu'à son décès.

Pour le remplacer, le conseil d'administration a confié cette fonction à Me Michel Desmarais, notre conseiller juridique en poste depuis avril 1964 et désigné ce dernier Vice-président - Secrétariat et Affaires juridiques.

Le comité de marketing

Sans minimiser la préoccupation constante qui doit animer tous les gestionnaires et employés au sujet du marketing, nous avons constitué, en cours d'année, un comité responsable d'en approfondir tous les aspects. Ce groupe de travail doit, entre autres, revoir constamment les stratégies de marketing, se prononcer sur le niveau concurrentiel recherché, le rythme d'accroissement de notre part du marché et les moyens à prendre pour atteindre les objectifs établis, tels la mise à jour continue de nos produits-services, la réalisation d'innovations en regard de ceux-ci, leur présentation et la manière de les distribuer.

Dans un domaine aussi compétitif que celui de l'assurance-vie et des rentes et dans une société où attitudes et comportements évoluent aussi rapidement, il faut constamment nous remettre en question.

Déjà, au cours de sa première année, les travaux du comité ont donné lieu à quelques innovations et adaptations: la révision du mode de fonctionnement de notre Centre d'analyse et de planification, l'usage plus étendu du Programme de planification personnelle, la réduction de certains taux d'assurance temporaire, la révision du produit actuel et l'addition d'un nouveau contrat de plus courte durée à "Réflex", notre régime enregistré d'épargne-retraite.

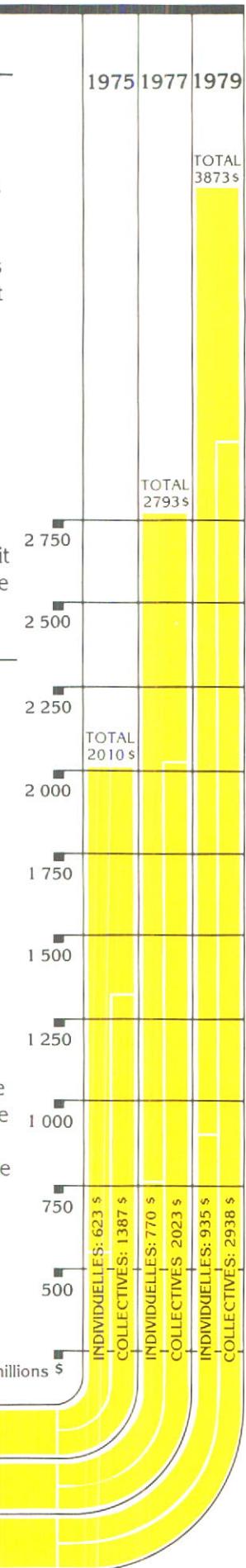
Les résultats des ventes

Nous avons connu des réalisations importantes au chapitre des ventes et du portefeuille qui en résulte.

De nouvelles assurances-vie individuelles et collectives ont été mises en vigueur pour 1 248 000 000 \$, ou quatre fois plus que la somme de l'an dernier. Ce montant comprend 144 000 000 \$ d'assurances-vie individuelles, soit une augmentation de 7% sur 1978 et 1 104 000 000 \$ en assurances-vie collectives pour un accroissement exceptionnel de 821%. C'est le contrat collectif des employés d'Hydro-Québec qui explique ce chiffre d'affaires hors de l'ordinaire. Que l'Hydro-Québec choisisse La Sauvegarde comme l'institution à qui elle confie un contrat aussi considérable, cela démontre mieux que toute parole la capacité de notre compagnie d'assumer de tels risques et la qualité des services que nous rendons.

Quant à nos activités de ventes dans le domaine des rentes, elles s'expriment non pas en montants mais plutôt en revenus de primes annuelles ou uniques. Augmentées de 12% sur l'année dernière, les ventes de contrats de rentes s'élèvent à 10 895 000 \$ de primes en 1979. Ces contrats sont émis presque en totalité en relation avec des régimes enregistrés d'épargne-retraite, ainsi que des contrats de rentes viagères ou de rentes d'étalement.

Les assurances en vigueur



1979 1977 1975

Dans ce domaine également, notre équipe de ventes fait preuve d'une compétence et d'un dynamisme peu communs, car pour une institution de notre taille, nous sommes très actifs et présents dans ce secteur.

Le portefeuille des assurances et des rentes

Un des graphiques fait état des progrès récents des assurances en vigueur et la répartition de celles-ci se présente comme suit au 31 décembre 1979:

Assurances individuelles	935 000 000 \$
Assurances collectives	2 938 000 000 \$
Pour un total de	3 873 000 000 \$
Une hausse exceptionnelle de	53 %

À l'instar des assurances, le développement récent des rentes fut aussi très rapide. Outre les quelque vingt-cinq millions de dollars de fonds distincts compris dans notre actif, nous avons accumulé dans nos fonds propres soixante-quatorze millions de dollars, dont la moitié de cette somme au cours des trois dernières années, qui serviront ou qui servent déjà à verser des rentes de toutes sortes.

Les revenus

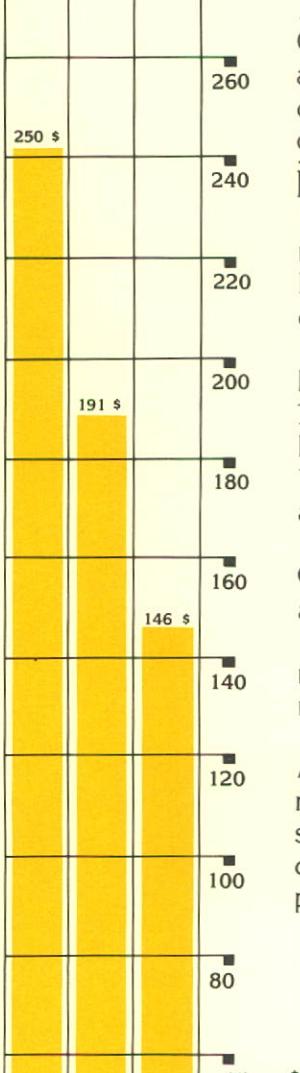
La progression importante de nos revenus au cours de l'année constitue une autre réalisation notable, puisqu'ils se sont accrûs de 21% pour totaliser 69 432 000 \$. Haussées de 9% à 41 771 000 \$, les primes nettes représentent le plus important poste des revenus.

Les revenus de primes des contrats individuels se répartissent comme suit: 10 125 000 \$ en assurances et 11 557 000 \$ en rentes. Quant aux contrats collectifs, l'élément le plus important est encore celui des primes d'assurances et de rentes à 10 922 000 \$, auxquelles s'ajoutent 9 167 000 \$ de primes d'assurances accident-maladie.

Compte tenu de l'augmentation de nos actifs ainsi que du maintien des taux d'intérêt à un haut niveau au cours de l'année, les revenus de placements sont passés de 15 761 000 \$ à 18 528 000 \$. Cette majoration de 18% s'exprime par un taux net de rendement de 9,39% à rapprocher de 8,93% en 1978 et ce à l'exclusion des gains sur réalisation de placements qui sont très appréciables en 1979.

À cet égard, nos résultats au secteur des actions méritent d'être soulignés. Sans majoration importante du portefeuille d'actions et de parts sociales, les dividendes se sont accrûs de 34% au cours de l'année, pour atteindre 825 000 \$. Il y eut cependant de nombreuses transactions à l'achat et à la vente et ces dernières ont produit des profits assez exceptionnels.

L'actif total



S'ils sont comptabilisés au montant de 438 000 \$ ou 349% de plus que l'an dernier, ils se chiffrent en réalité à 2 151 000 \$. Ce sont les règles comptables dictées par la Loi des compagnies d'assurance qui nous obligent à amortir lesdits profits sur une longue période. Nous avons le plaisir de souligner que malgré ces réalisations importantes de profits, les titres que nous avons en portefeuille en fin d'année indiquent une appréciation de la valeur marchande de 43%, soit cinq points de mieux que la hausse, au cours de l'année, de l'indice de la Bourse de Toronto.

Quant aux fonds distincts, nos opérations dans ce domaine se développent à un rythme accéléré. Les contributions et revenus de placements de ces fonds ont augmenté de 175% pour atteindre 9 061 000 \$ contre 3 293 000 \$ un an plus tôt. Cet accroissement provient surtout de nouvelles contributions du régime supplémentaire de rentes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins que nous avons commencé à gérer en mai dernier. Nous sommes assez fiers de notre performance dans la gestion de ce type de fonds.

En 1979, nous avons attribué à nos assurés et à leurs bénéficiaires 43 920 000 \$, soit 9% de plus que l'an dernier. De ce montant, 8 208 000 \$ ont été versés en prestations de décès alors que celles d'invalidité, d'accident et de maladie se chiffrent à 6 740 000 \$. Par ailleurs, les prestations de rentes de toutes sortes sont passées à 4 391 000 \$. L'expérience au cours du dernier exercice a été favorable dans presque tous les secteurs, ce qui s'est reflété dans la somme des ristournes de toutes sortes de 4 461 000 \$, une hausse de 18% sur l'année précédente.

Le bilan

Le bilan indique que l'actif atteint maintenant 250 000 000 \$. L'augmentation de 36 000 000 \$ en 1979 ou 17%, confirme la tendance des dernières années vers une hausse accélérée occasionnée par un accroissement dans tous nos secteurs d'activités.

Malgré notre politique, comme par le passé, d'assortir nos nouveaux placements à la nature de nos engagements, les changements de l'année dans la répartition des différents éléments de l'actif reflètent les ouvertures plus ou moins favorables qui se sont présentées en termes de placements.

Le montant de nos prêts hypothécaires n'a augmenté que de 7% au cours de l'année pour s'établir à 86 839 000 \$. Plusieurs facteurs ont influé sur la situation de l'habitation et, par le fait même, sur le secteur des prêts. Retenons seulement la diminution des mises en chantier, la hausse du taux de vacance des appartements, des coûts d'habitation - surtout pour les propriétaires-occupants - et des taux d'intérêt.

Les fonds pour rentes (à l'exclusion des fonds distincts)

1975 1977 1979



Pour ces raisons, nous avons d'une part consenti moins de prêts hypothécaires et, d'autre part, orienté davantage ceux-ci vers les immeubles à logements multiples.

Au secteur des actions, le marché et le choix de titres que nous avions en portefeuille ont donné lieu à des réalisations de profits exceptionnellement importantes mais ils n'étaient pas propices à une hausse de notre portefeuille.

C'est pourquoi nous avons augmenté de 16% les sommes investies en obligations et débentures, dont le total atteint maintenant 96 924 000 \$.

Les divers postes du passif révèlent la mesure des épargnes accumulées ou déposées par nos clients à La Sauvegarde, lesquelles atteignent 207 849 000 \$. Cette somme indique qu'en plus de sa fonction de distributrice de services, notre institution continue d'être aussi un important dépositaire d'épargnes.

Les bénéfices non répartis affectés constituent des réserves pour des fluctuations défavorables plus importantes et pour les garanties de solvabilité statutaire et s'élèvent à 15 041 000 \$. Les bénéfices non répartis non affectés, après avoir été haussés de 11% en cours d'année, s'inscrivent à 16 087 000 \$ et sont autant de valeurs additionnelles aux garanties offertes à nos assurés.

Le dividende aux actionnaires

Depuis de nombreuses années, La Sauvegarde verse annuellement un dividende aux actionnaires, selon les barèmes déterminés par le Conseil d'administration. En 1979, le dividende a été haussé de un dollar l'action par rapport à celui qui a été payé les quelques années précédentes. Rappelons que le bénéfice net de l'exercice se répartit selon des règles bien établies entre les bénéfices à être attribués aux assurés et ceux qui reviennent de droit aux actionnaires.

La Sauvegarde a pu déclarer et payer des dividendes annuels sur une base très constante - le dividende de 1979 est le soixantième - et elle entend bien tout mettre en oeuvre pour continuer ainsi et éviter les variations trop importantes dans l'avenir.

Le personnel

Nous comptons un personnel salarié relativement stable grâce à un développement rationnel de l'usage de nouveaux systèmes de procédés et méthodes et de l'informatique.

Nous déployons des efforts considérables pour augmenter notre personnel vendeur qui nous permet de servir une part de plus en plus grande du marché, mais nous ne voulons réaliser cela au détriment de la qualité et de la compétence de nos représentants.

Malgré ces contraintes et le fait que le taux de recrutement d'assureurs-vie de carrière n'ait pas augmenté dans l'ensemble du pays, nous avons réussi à hausser le nôtre à un point tel que nous avons, en fin d'année 28% de plus d'assureurs-vie qu'au début de l'année.

Notre institution s'efforce de préparer la relève parmi ses propres employés. Pour y parvenir, elle appuie cette politique par un programme de formation professionnelle tant pour son personnel interne qu'externe.

Nos représentants suivent, dans une proportion élevée, les cours de l'Association des assureurs-vie qui mènent à l'obtention du titre d'assureur-vie agréé. Il faut aussi ajouter les divers cours préparés spécialement par la compagnie à leur intention. Les succès connus par nos représentants sont le reflet de l'importance de cette formation.

En plus des professionnels et techniciens formés dans les collèges et universités, plusieurs autres employés sont encouragés à poursuivre leurs études.

Dans le même ordre d'idée, un programme de quarante-cinq heures de formation intensive en administration ainsi qu'une session en gestion du temps ont été dispensés à tous nos employés cadres au cours de l'année.

Au domaine culturel

La poursuite de notre participation au développement culturel s'engage de diverses façons. En 1979, La Sauvegarde a accepté de subventionner des étudiants pour la réalisation de trois sculptures monumentales en pierre, installées dans le nouveau campus de l'Université du Québec à Montréal.

À cela, s'ajoutent d'autres contributions importantes à diverses initiatives socioculturelles, telle notre participation au Concours International des jeunes, organisé chez nous par les Caisses populaires Desjardins.

Une continuité

Nous croyons avoir progressé dans le sens d'une évolution conforme aux objectifs initiaux de La Sauvegarde, tout comme à ceux plus actuels du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et du mouvement coopératif, dont nous sommes membre.

Nous sommes restés fidèles à l'inspiration du début tout en l'adaptant aux réalités nouvelles. Nous avons aussi voulu conserver des valeurs auxquelles notre peuple a traditionnellement attaché beaucoup d'importance, des valeurs de services, de conscience professionnelle, de responsabilités, de fidélité, de persévérance dans l'engagement.

Nos assurés, nos propriétaires et le public en général nous démontrent abondamment leur confiance. Ceci nous impose du même coup le défi d'y bien répondre tant par la qualité des services rendus aux individus que par des contributions significatives à notre épanouissement collectif. La Sauvegarde entend bien poursuivre sa progression et sa participation au développement de la société où elle évolue dans la continuité de toute son histoire.



Clément Gauthier
Président



Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président directeur général

Les directeurs des bureaux régionaux

- Rodrigue Caron
BAS SAINT-LAURENT
110, rue Saint-Germain est
Rimouski, G5L 1A5
- Réal Lacroix, a.v.a.
*** LAVAL**
302, boul. de la Concorde ouest
(Laval des Rapides), Laval
H7N 5B2
- Claude Doyon
LÉVIS
Place Tanguay
Lévis, G6V 6W8
- Jacques Dupuis
MONTRÉAL-LAURIER
1100, boul. Crémazie est
bureau 710
Montréal, H2P 2X2
- Émile Turcot, a.v.a.
MONTRÉAL-MONTCALM
10 222, boul. Saint-Michel
bureau 200
Montréal, H1H 5H1
- Denis Belval, a.v.a.
*** MONTRÉAL-VILLE-MARIE**
5925, rue De Jumonville
bureau 200
Montréal, H1M 1R2
- Arthur Lachance
OUTAOUAISS
151, boul. Gréber
bureau 200
Pointe-Gatineau, J8T 3R1
- Denis Jolicoeur
*** QUÉBEC**
2873, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, G1V 1W3
- Ludger Tardif
REPENTIGNY
172, rue Notre-Dame
bureau 203
Repentigny, J6A 2P8
- Robert Ouellette, a.v.a.
RIVE-SUD
1000, rue De Sérigny
bureau 510
Complexe Bienville
Longueuil, J4K 5B1
- Maurice Parenteau
*** ROUYN-NORANDA**
122, rue Perreault est
Rouyn, J9X 3C4
- Gaston Joncas
*** SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**
247, rue Racine est
Chicoutimi, G7H 5G4
- Ghislain Bergeron
*** SHERBROOKE**
100, rue King est
Sherbrooke, J1G 1A4
- Jean Charbonneau
TROIS-RIVIÈRES
1055, boul. Des Forges
bureau 320
Trois-Rivières, G8Z 4J9
-
- Le bureau des courtiers**
Gaston Sévigny
210, rue Sainte-Catherine est
bureau 310
Montréal, H2X 1L1
-
- Le bureau de la vente des assurances et rentes collectives**
7333, Place des Roseraies
bureau 510
Carré d'Anjou
Anjou, H1M 2X6
- * Bureaux situés dans un édifice de caisse populaire

Les cadres

La direction générale

Clément Gauthier
président
membre du comité de direction

Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président directeur général
président du comité de direction

La direction de la vente

Alain Larivière, c.a., a.s.a.
vice-président - marketing
membre du comité de direction

Raymond Denis, a.v.a.
adjoint au directeur

Gilles St-Georges, a.v.a.
surintendant régional

Roger Aubé, a.v.a.
surintendant régional

Claude Vaugeois, a.v.a.
surintendant des
produits-services individuels

Philippe Raymond
surintendant des
produits-services collectifs

Serge Laurin, a.v.a.
secrétaire de la vente

Ghislain Roussel
responsable de la
formation professionnelle

Claude Ratelle, avocat
responsable du centre d'analyse
et de planification

La direction de l'actuariat

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président - actuariat
membre du comité de direction

Robert Briau, b.sc.math.
surintendant de l'administration
des assurances collectives

Luc Roger, a.s.a.
surintendant et coordonnateur
des recherches actuarielles

Jean-Pierre Hardy, a.s.a.
surintendant de l'administration
des assurances et rentes individuelles

Aimé Cadieux, f.l.m.i.
surintendant de l'administration
des prestations

Georges Hébert, m.d.
directeur médical

Roland Machabée
chef du service de la tarification

Jean-Paul Charbonneau
chef du service de l'établissement
des contrats individuels

André Gagné, f.l.m.i.
chef du service aux assurés

André Corbo, f.l.m.i.
chef du service des assurances
collectives

Guy Faucher
chef du service des
calculs actuariels

René Delsanne, f.s.a., f.i.c.a.
chef du service de l'administration
des rentes collectives

Yvon Mallette
chef de section
assurances collectives

Albert Picard
chef de section
assurances collectives

La direction de la trésorerie

Gérard Bouvier, c.a.
vice-président - finances
membre du comité de direction
membre du comité de placements

Guy Ste-Marie
surintendant des prêts hypothécaires
membre du comité de placements

Pierre Gignac
chef du service des prêts hypothécaires

La direction du contrôle

Robert Cassivi, c.a.
vice-président - contrôle et informatique
membre du comité de direction

Pierre Dumont, f.l.m.i.
contrôleur adjoint
systèmes et méthodes

Pierre Dominique, c.a.
chef comptable

Thérèse Marceau
chef du service de la
perception des primes

Raymond Beaucaire
chef du service de l'informatique

Huguette Claveau
chef du service des commissions

Gilles Martin
chef du service de la
comptabilité générale

Jean-Guy Rousseau
chef de projet
systèmes et méthodes

Clermont Roy
chef de projet
systèmes et méthodes

Michel Hébert
chef de la programmation
systèmes et méthodes

La direction du contentieux

Michel Desmarais, avocat
vice-président - secrétariat et affaires juridiques
membre du comité de direction

Yves Belzile, notaire
conseiller juridique adjoint

La direction des ressources humaines

Jacques Henry, c.r.i.
vice-président - ressources humaines
membre du comité de direction

Yvon Lacoste, c.r.i.
chef de la gestion des
ressources humaines

Robert Coutlée, f.l.m.i.
chef des services auxiliaires

La direction de la communication

Monique Couturier, f.l.m.i.
directrice
membre du comité de direction

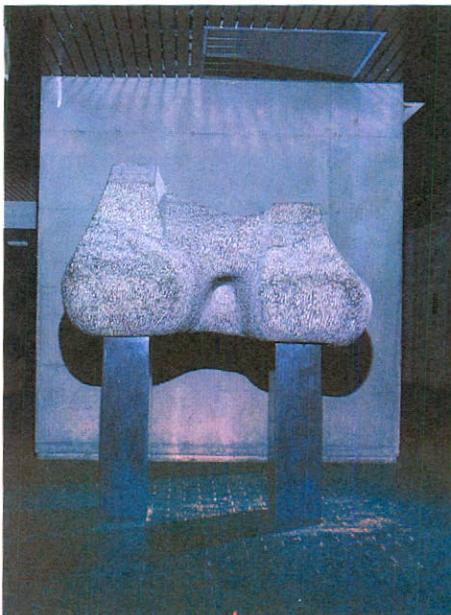
Gisèle Brière
chef du service de
traitement de textes

Intégr'Art

Les trois sculptures réalisées par Messieurs Serge Beaumont, Claude Bernard et Dominique Rolland ont été conçues en fonction de l'architecture particulière des nouveaux bâtiments de l'Université du Québec à Montréal; ces artistes voulaient en effet imprimer à leur oeuvre une dimension et un caractère qui respectent la fonction communautaire.

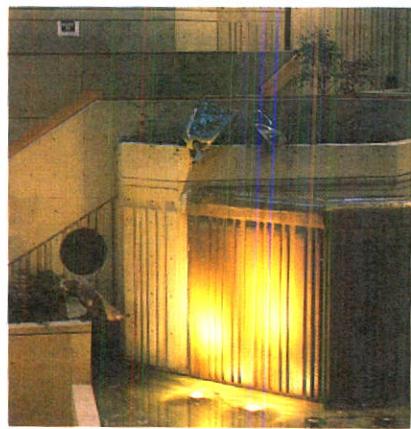
Le cheminement de cette démarche, capté en photographies par Linda Brabant, a pour but de sensibiliser la population au nouvel essor artistique.

La Sauvegarde est heureuse d'avoir subventionné ce projet, avec le concours de l'UQAM.



2.

1.



3.

1. "La jocque", de Serge Beaumont
2. "Christian", de Dominique Rolland
3. "Torsion Q", de Claude Bernard

Les états financiers

Les résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1978)

	1979	1978
Les revenus		
Primes d'assurances et de rentes (note 2)	41 771 677 \$	38 181 602 \$
Revenus de placements	18 528 208	15 761 775
Revenus divers	70 603	157 232
Fonds distincts - contributions et revenus de placements	9 061 541	3 293 299
	69 432 029	57 393 908
Leurs attributions		
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Prestations de décès	8 208 046	7 290 482
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	6 740 401	6 256 745
Échéances et retraits de valeurs de rachat	5 938 820	4 125 905
Versements de rentes	4 391 951	3 918 756
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	936 572	663 207
Augmentation de la réserve actuarielle	17 704 426	18 059 778
Frais d'exploitation		
Administration	8 409 648	7 101 446
Commissions de vente et de service	3 249 258	2 966 099
Taxes sur primes et diverses	572 460	514 579
Fonds distincts - prestations, frais et augmentation	9 061 541	3 293 299
	65 213 123	54 190 296
Bénéfice d'exploitation	4 218 906	3 203 612
Ristourne aux assurés	1 116 634	1 088 786
Bénéfice avant impôts	3 102 272	2 114 826
Impôts sur le revenu	1 524 000	645 860
Bénéfice net	1 578 272 \$	1 468 966 \$

Voir note page 18

Les bénéfices non répartis

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1978)

Les bénéfices non répartis affectés	1979	1978
Solde déjà établi	14 325 615 \$	8 700 000 \$
Redressements affectés à des exercices antérieurs		
Réserve complémentaire aux engagements actuariels pour certains contrats	403 561	3 961 621
Réserve pour fluctuation d'expérience	—	1 170 615
Réserve pour fluctuation de certains actifs	8 750	380 212
Solde redressé	14 737 926	14 212 448
Virement des bénéfices non répartis non affectés	303 434	113 167
Solde à la fin	15 041 360 \$	14 325 615 \$

Les bénéfices non répartis non affectés

Solde déjà établi	14 515 686 \$	9 487 494 \$
Redressements affectés à des exercices antérieurs		
Réserve actuarielle	469 376	3 686 002
Impôts sur le revenu	20 879	168 171
Solde redressé	15 005 941	13 341 667
Bénéfice net	1 578 272	1 468 966
	16 584 213	14 810 633
Dividendes aux actionnaires	193 700	181 780
Virements aux bénéfices non répartis affectés	303 434	113 167
	497 134	294 947
Solde à la fin	16 087 079 \$	14 515 686 \$

Le bilan

Au 31 décembre 1979

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1978)

L'actif	1979	1978
Obligations et débentures (note 4)	96 924 866 \$	83 734 824 \$
Actions et parts sociales (note 4)	14 719 368	14 956 262
Prêts hypothécaires (note 4)	86 838 534	81 331 330
Avances aux assurés	7 632 726	7 247 659
Immeubles - au coût amorti	2 448 803	962 583
Autres placements	40 000	50 000
Encaisse et dépôts à terme	5 809 135	1 696 626
Primes à recevoir	5 385 841	3 691 550
Revenus de placements échus et courus	3 603 814	2 983 228
Autres éléments (note 5)	1 362 824	1 109 920
Fonds distincts - à la valeur marchande	25 240 053	16 790 716
	250 005 964 \$	214 554 698 \$

Le rapport des vérificateurs aux actionnaires de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde

Nous avons vérifié les états des résultats, des bénéfices non répartis affectés et des bénéfices non répartis non affectés de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 ainsi que le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Nous nous en sommes remis au certificat de l'Actuaire de la compagnie en ce qui concerne les engagements actuariels.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du département des assurances du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Approuvé au nom du conseil d'administration


Georges Léveillé
président


Claude Ducharme
président du conseil


Maheu, Noiseux, Roy & Associés

Comptables agréés
Montréal, le 19 février 1980

Le passif

	1979	1978
Engagements actuariels		
Réserve actuarielle nette (note 6)	167 017 314 \$	150 185 825 \$
Provision pour participation et ristournes	2 914 286	2 436 423
Provision pour prestations non rapportées	1 560 450	1 250 744
	171 492 050	153 872 992
Sommes en dépôt	11 117 749	8 703 961
Prestations à payer	3 972 454	3 450 506
Découvert en banque	1 928 106	-
Autres éléments	4 888 713	2 656 822
Fonds distincts - avoir des membres	25 240 053	16 790 716
	218 639 125	185 474 997

L'avoir

Capital social (note 7)	238 400	238 400
Bénéfices non répartis affectés (note 8)	15 041 360	14 325 615
Bénéfices non répartis non affectés (note 8)	16 087 079	14 515 686
	31 366 839	29 079 701
	250 005 964 \$	214 554 698 \$

Voir notes pages 19 et 20

Le certificat de l'actuaire responsable de l'évaluation

À mon avis, les engagements actuariels au 31 décembre 1979 constituent une réserve bonne et suffisante pour rencontrer toutes les obligations non échues de la compagnie, garanties par les dispositions de ses contrats, et qu'il en a été tenu compte convenablement dans l'état des résultats de l'année terminée le 31 décembre 1979. Des affectations de surplus au niveau des bénéfices non répartis affectés ont été faites, d'une part, par exigence de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et, d'autre part, comme protection contre des fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des engagements actuariels.

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Actuaire responsable de l'évaluation

Montréal, le 19 février 1980

Les notes complémentaires

au 31 décembre 1979

1- Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le département des assurances du Canada.

a) Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût amorti, après redressement de la partie non amortie des gains ou des pertes réalisés à la vente, lesquels sont amortis d'après la méthode de l'amortissement constant jusqu'à échéance des titres vendus, pour une période n'excédant pas 20 ans. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti d'après la méthode de rendement effectif sur la durée à courir de la date d'acquisition.

Les actions sont inscrites au coût, après redressement de la partie non amortie des gains ou des pertes réalisés à la vente. L'amortissement est calculé sur les gains et pertes réalisés à la vente des actions et sur la plus-value ou la moins-value des actions à la date du bilan, d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 7%.

b) Autres éléments d'actif

Certains actifs, tels que l'ameublement, le stock de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir sont inscrits au bilan moyennant une affectation des bénéfices non-répartis pour un montant équivalent.

c) Amortissement des immobilisations

L'amortissement des immobilisations est calculé d'après la méthode de l'amortissement constant, à l'exception des immeubles qui sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux d'amortissement suivants ont été utilisés pour l'exercice écoulé:

Immeuble	5%
Ameublement de bureau	12,5%
Équipement électronique de traitement des données	20%
Améliorations locatives	10%

d) Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice où ils sont encourus, à l'exception d'une partie, qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la réserve actuarielle.

e) Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan et les revenus, les dépenses et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux dépenses à l'état des résultats de la compagnie.

f) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont inscrits aux états financiers d'après la méthode de l'impôt exigible.

2- Primes d'assurances et de rentes

	1979	1978
Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:		
Assurances et rentes individuelles,		
avec participation aux bénéfices	7 116 770 \$	6 963 135 \$
sans participation aux bénéfices	<u>14 565 594</u>	<u>13 081 725</u>
Assurances et rentes collectives,		
déduction faite des ristournes		
d'expérience	10 921 820	10 057 955
Assurances accident-maladie collectives,		
déduction faite des ristournes		
d'expérience	9 167 493	8 078 787
	41 771 677 \$	38 181 602 \$

3- Répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1979, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques qui

régit le mode de répartition du bénéfice provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le bénéfice net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- a) le bénéfice net du fonds des contrats sans participation,
- b) le bénéfice net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
- c) le montant viré du fonds des contrats avec participation.

Le bénéfice net par action s'élève à 53,59 \$ pour l'exercice écoulé.

4- Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont montrés au bilan au coût amorti après redressement de la partie non amortie des gains ou des pertes réalisés à la vente, tandis que les actions sont enregistrées au coût après redressement de la partie non amortie des gains ou des pertes réalisés à la vente, tel que décrit à la note 1a).

La valeur statutaire compilée selon les données du département des assurances du Canada s'établit comme suit:

	1979	1978
Obligations	88 895 168 \$	81 161 326 \$
Actions	20 538 175	16 252 837
Prêts hypothécaires	81 697 095	80 194 854
	191 130 438 \$	177 609 017 \$

5- Autres éléments d'actif

	1979	1978
Comptes à recevoir - vente de titres	453 000 \$	463 000 \$
Équipement électronique de traitement des données - au coût amorti	192 823	148 152
Comptes à recevoir	78 487	97 722
Stocks de papeterie et fournitures	151 495	135 210
Ameublement de bureau - au coût amorti	260 060	215 485
Améliorations locatives - au coût amorti	92 617	26 828
Autres actifs	134 342	23 523
	1 362 824 \$	1 109 920 \$

Des titres ont été vendus à Fiducie du Québec: le paiement du prix de vente doit s'effectuer par versements annuels égaux de 10 000 \$ de 1980 à 1982, 50 000 \$ de 1983 à 1988, 60 000 \$ en 1989 et 1990 et un dernier versement de 3 000 \$ en 1991.

6- Réserve actuarielle nette

La réserve actuarielle pour engagements d'après les contrats d'assurance et de rentes qui, ajoutée aux primes à venir et aux revenus de placements futurs, doit être bonne et suffisante, d'après les prescriptions de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, pour assurer le paiement des obligations non échues de la compagnie envers les assurés en tenant compte des participations que l'on prévoit verser et des fluctuations défavorables minimales dans les résultats futurs.

La réserve actuarielle au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition reportés de 6 105 909 \$ (1978 - 3 545 898 \$).

7- Capital social

	1979	1978
Autorisé		
20 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé		
11 920 actions payées à 20% soit 20 \$ chacune	238 400 \$	238 400 \$

8- Bénéfices non répartis

Les bénéfices non répartis doivent être affectés afin de constituer des réserves pour des fluctuations défavorables plus importantes et pour les garanties de

solvabilité statutaires. Ces réserves sont présentées au bilan sous le titre "Bénéfices non répartis affectés".

Les bénéfices non répartis sont attribués comme suit:

Bénéfices non répartis affectés	1979	1978
Réserve complémentaire aux engagements actuariels pour certains contrats	4 342 648 \$	3 929 359 \$
Réserve pour fluctuation d'expérience	1 301 034	1 213 767
Réserve pour fluctuation de certains actifs	697 678	482 489
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	8 700 000	8 700 000
	15 041 360 \$	14 325 615 \$
Bénéfices non répartis non affectés		
Fonds des contrats avec participation	4 853 818 \$	4 662 058 \$
Fonds des contrats sans participation	9 896 622	8 547 426
Fonds des actionnaires	1 336 639	1 306 202
	16 087 079 \$	14 515 686 \$

La réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements excède la réserve requise selon la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Cette dernière s'élève à 3 034 697 \$ au 31 décembre 1979.

9- Engagements

a) Baux

La compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., un bail net pour les locaux de son siège social pour une durée de 30 ans se terminant le 31 décembre 2005. Le 30 octobre 1978, la compagnie a signé un avenant à ce bail en vertu duquel elle s'engage à verser un loyer additionnel de 1978 à 1985 inclusivement. De plus, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation, basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 9 ans.

Versements des prochains exercices:

	Engagements		
	1980	5 ans	global
Siège social	289 163 \$	1 295 626 \$	5 775 103 \$
Bureaux régionaux	218 386	769 032	926 847
Ameublement de bureau	41 897	209 485	279 729
Améliorations locatives	62 902	314 511	468 923
	612 348 \$	2 588 654 \$	7 450 602 \$

b) Régime de rentes du personnel

Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel pour services passés dont le solde de 705 000 \$, au 31 décembre 1979, sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 14 ans.

c) Vente conditionnelle - engagement de racheter

Le 30 octobre 1978, la compagnie a vendu à une banque à charte des obligations à intérêts conditionnels de Place Desjardins Inc. pour 10 400 000 \$, montant correspondant à la valeur nominale des obligations. La compagnie s'est engagée à racheter ces obligations au prix de 10 400 000 \$ le 30 septembre 1985 ou antérieurement, s'il survenait un cas de défaut.

10- Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

**mouvement
des caisses populaires
desjardins**

